



Bien que très proche de l'océan, cette parcelle d'angle est occupée par une maison traditionnelle ne bénéficiant pas d'une vue mer.

Le terrain étant exigu, le programme de 200 m<sup>2</sup> souhaité par le client nécessite une démolition/ reconstruction complète.

Le propriétaire ne souhaitant pas de toiture et le règlement limitant les acrotères à 4 m, le projet occupe une grande partie du terrain.

Unique concession du maître d'ouvrage, un étage partiel avec toiture zinc sera prévu afin de conserver un minimum de jardin.

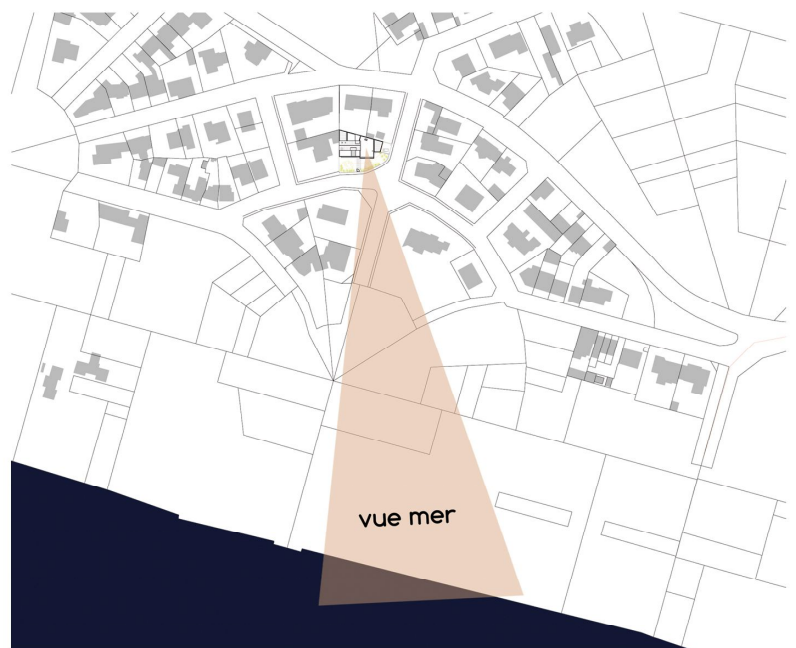
Le pari du projet est d'offrir une vue mer tout en préservant l'intimité des habitants.

Par un astucieux jeu de demi-niveaux, le séjour est installé à 90 cm du sol permettant d'une part de réaliser une cave semi-enterrée dans un terrain rocheux et d'autre part d'offrir une magnifique vue vers l'océan en cadrant entre deux constructions situées dans le cône de vue.

Le séjour, légèrement en surplomb de la rue, reste cependant abrité des vues.

A l'étage, le bureau et la chambre profitent également d'une terrasse et de cette vue.

La maison, tout en étant ouverte sur le paysage, reste discrète dans son environnement.



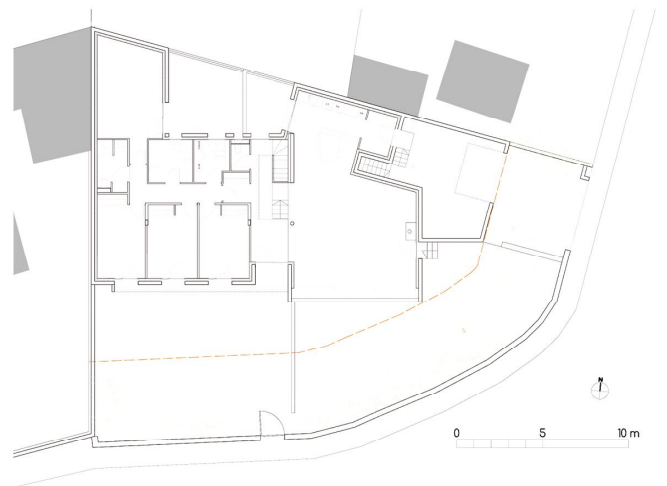
MO : Privée

MOE : M. Andréatta, architecte  
E. de Rengervé, collaborateur

2016 | 235 m<sup>2</sup> | 340 000 € HT

# Maison L

Maison individuelle | Larmor-Plage (56)



le séjour depuis le jardin

entrée

plan du rez-de-chaussée



# Maison L

Maison individuelle | Larmor-Plage (56)

